

*Le plan de cours constitue le premier outil pédagogique utilisé dans un cours par les enseignants avec leurs élèves.
Nous proposons de jeter un regard nouveau sur ce document pédagogique.
Nous vous invitons à vous offrir une pause pour redécouvrir le plan de cours : sa forme, sa présentation, son rôle et ses principaux éléments.
Le tout dans la perspective de proposer à l'élève un compagnon de route lors de son apprentissage : le plan de cours un agenda pédagogique?*

Déroulement de l'atelier #804 du vendredi 7 juin 2002 de 8h45 à 10h

Le plan de cours : un agenda pédagogique pour les élèves ?

Objectifs spécifiques :

- Identifier ses croyances par rapport au plan de cours
- Analyser la structure d'un plan de cours en lien avec une planification pédagogique centrée sur l'apprentissage et visant l'acquisition de compétences
- Transférer dans la pratique d'enseignement certains éléments présentés dans la rencontre notamment en adaptant le gabarit proposé

Contenu :

- notion de «plan de cours»
- structure d'un plan de cours
- gabarit de plan de cours
- utilisation du plan de cours

Activités d'apprentissage :

Activité individuelle en début d'atelier : répondre aux 2 questions suivantes :

- ❶ « Pour qui et pour quoi faire un plan de cours ? »
- ❷ « Avant une évaluation, les élèves vous demandent-ils quelle sera la forme de l'examen? »

L'atelier : temps d'arrêt jetant un regard nouveau sur le plan de cours comme document pédagogique

Travail personnel : visiter le volet pédagogique du site web du Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP)
<http://www.collegeahuntsic.qc.ca/>

Principales approches pédagogiques : exposé et échanges

Évaluation des apprentissages

formative : planifier/préparer une expérimentation dans le cadre de sa pratique
« sommative » : expérimenter une approche nouvelle d'utilisation du plan de cours auprès de ses élèves

Réflexions sur le plan de cours

Éléments proposés par
Jean-Pierre Bonin,
conseiller pédagogique
et
Johanne Authier,
conseillère pédagogique

Service des programmes et du développement pédagogique

Collège Ahuntsic

7 juin 2002

Note : ces éléments de réflexion sont ici proposés de façon succincte. Par conséquent toutes les nuances requises ne peuvent être abordées dans le texte et certains exemples y sont donnés de façon caricaturale. Ce texte vise à susciter les échanges et non à couvrir tous les aspects d'une possible discussion.

Présentation physique du plan de cours

Le plan de cours est un document officiel du Collège.

- Le nom et sigle du Collège devraient y apparaître.

La présentation physique du plan de cours devrait être de facture professionnelle et répondre aux mêmes critères que ceux exigés pour les travaux de recherche des élèves. Par exemple :

- Page titre avec tous les éléments requis d'identification
- Qualité de la langue
- Médiagraphie soignée
- ...

Le vocabulaire ministériel et le vocabulaire pédagogique du plan de cours

Objectif-standard : obligation ministérielle.	L'objectif-standard est reproduit tel quel dans le plan de cours. Les cibles ministérielles et institutionnelles sont « traduites » en objectifs pédagogiques, lesquels sont articulés sur des contenus, atteints via des activités d'apprentissage (élève), appuyés par des méthodes pédagogiques (enseignant). Les apprentissages sont corrigés par des mesures d'évaluation formative et attestés par des évaluations sommatives tenant compte de critères connus. La Politique institutionnelle du plan de cours (PO-16) indique que ces éléments doivent se retrouver dans le plan de cours mais ne prescrit pas la forme ou la structure dans laquelle ils doivent être présentés. Le Service des programmes et du développement pédagogique a fait une proposition de gabarit. Chaque département assume la responsabilité relative aux plans de cours.
Cadre général de la formation (formation générale) : obligation ministérielle.	
Buts de programme et intentions éducatives (programmes d'études techniques ou préuniversitaires) : obligation ministérielle.	
Projet éducatif de l'institution : choix institutionnel	
Progression (séquence de cours) dans laquelle le cours s'inscrit : obligation ministérielle dans certains cas, plus fréquemment un choix institutionnel.	
Descriptif du cours : choix institutionnel	

- Parce qu'un plan de cours :
 - ne peut pas tenir compte du seul objectif-standard
 - s'inscrit dans une démarche éducative large qui inclut le projet éducatif de l'institution et les visées du programme (but et intention éducatives des programmes, cadre général de formation de la formation générale...)
 - parce que qu'un cours s'insère généralement dans une séquence de cours,
 - ⇒ on doit pouvoir, au-delà de l'objectif-standard ministériel, annoncer le « résultat attendu » du cours. C'est pourquoi, le plan de cours ne peut simplement reprendre la nomenclature du seul objectif-standard (« énoncé de compétence, éléments de compétence et critères de performance ») proposé par le Ministère. L'objectif-standard, est prescriptif et doit en bout de ligne être rencontré. Par contre, il devrait être « traduit » en termes de résultats pédagogiques qui ne peuvent tenir compte du seul objectif-standard, puisqu'il y a aussi tous les autres facteurs considérés.

Traditionnellement, ces résultats étaient rédigés en termes d'objectifs généraux et d'objectifs spécifiques. **Essentiellement, l'approche que nous proposons s'inscrit dans cette lignée.**

Tout au plus, proposons-nous de remplacer le terme « objectif général » par « objectif intégrateur ».

Pourquoi encore un terme nouveau ?

Intégrateur au lieu de général

- Parce que l'utilisation traditionnelle d'« objectif général » entraînait des écritures vagues et difficilement vérifiables (souvent formulés en termes de « connaître » et « comprendre », ce qui est par ailleurs normal en éducation...
Puisqu'il doit « connaître » et « comprendre », de façon à préciser le résultat attendu, l'objectif intégrateur indique comment l'élève doit faire la démonstration de cette connaissance et de cette compréhension.

Intégrateur

- pour souligner qu'à la fin d'un cours l'élève doit avoir fait plus qu'accumuler de la matière dans différents « chapitres »,
- pour tenir compte du fait que le cours répond à des visées plus larges que le « simple » objectif-standard,
- pour rendre explicites ces visées plus larges de développement de savoirs, d'habiletés et d'attitudes,
- pour orienter la stratégie pédagogique dans une progression vers un résultat attendu (qui, on l'a vu, ne se résume pas au seul objectif-standard).

La Politique institutionnelle du plan de cours (PO-16) et la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) ne mentionnent pas cette notion d'objectifs intégrateurs. Nous croyons pourtant que le résultat attendu du cours ne peut se limiter au seul objectif-standard donc, tenant compte de tout de qui précède, l'élève doit être **explicitement informé** de la finalité du cours (et de ce qui sera évalué en bout du compte).

Nous proposons par ailleurs de maintenir l'utilisation de la notion d'objectifs spécifiques (voir le texte sur la structure du plan par étapes).

Destinataires du plan de cours

Le plan de cours peut être consulté par plusieurs destinataires et servir plusieurs fins :

- aux collègues avec qui sont coordonnées les stratégies pédagogiques
- au personnel technique qui doit préparer du matériel pour des laboratoires
- aux archives pédagogiques du Collège (copie disponible au Centre de diffusion)
- à l'aide pédagogique individuelle et enseignants (analyse de demande d'équivalence ou de substitution).

Mais le plan de cours n'a qu'un destinataire principal, l'élève inscrit au cours.

C'est pourquoi le contenu du plan de cours devrait lui être adressé... (Par exemple, la liste des références inscrites dans la médiagraphie ne devrait pas être une liste exhaustive de tout ce qui sert pour préparer l'enseignement. On devrait plutôt suggérer des références pouvant guider l'apprentissage. Nous suggérons à cet effet d'accompagner chacune des références d'un commentaire.)

Rôle du plan de cours

Le rôle que l'on attribue au plan de cours influence sa « durée de vie » et... le soin que l'on y apporte. De même, la transmission aux élèves de la perception que l'on a du plan de cours influencera l'utilisation qu'ils en feront. *Nous suggérons de faire du plan de cours un « agenda pédagogique », soit un outil pour l'élève pendant la session et qui soit périodiquement réutilisé en classe en cours de session.*

Ce document devrait contenir des éléments qui permettent de faire le point après une séquence d'apprentissage (la fin d'une étape), en revoyant les objectifs qui étaient poursuivis. Il devrait faciliter l'organisation du travail (étude) de l'élève et sa préparation aux évaluations. De même, on devrait pouvoir au début d'une autre séquence ou étape, clarifier les objectifs, expliquer la stratégie pédagogique envisagée et préparer « le terrain » pour les heures qui vont suivre.

Structure du plan de cours et de ses éléments

Une page sera consacrée à la reproduction intégrale de l'objectif-standard ministériel. Cette modalité est prévue par la Politique du plan de cours (PO-16) et elle permet à l'élève d'être informé du lien qui existe entre le cours et le programme ministériel.

Le plan de cours devrait inclure un texte véhiculant de l'information non seulement sur le rôle et la place du cours dans le programme mais aussi sur la vision que vous avez de votre contribution (disciplinaire ou personnelle) à la formation de l'élève.

Les objectifs intégrateurs devraient aussi être annoncés dès le départ. L'élève a ainsi une vue d'ensemble du résultat attendu, du rôle du cours dans sa formation, et possiblement de la vision avec laquelle le tout sera abordé. Ces éléments étant bien campés, il est possible d'aborder le déroulement prévu pour la session.

Si un cours n'est pas que le cumul d'éléments mais bien une progression « orchestrée » vers une finalité, on devrait pouvoir structurer cette progression. Nous suggérons le concept « d'étape » pour ce faire. Chaque étape permet de donner de l'information sur des éléments requis tout en établissant entre eux les liens de cohérence.

Le déroulement du cours étant découpé par étapes, chacune permet de voir :

- où on devrait en être à la fin de l'étape (objectifs spécifiques);
- quels contenus sont abordés;
- quelles activités d'apprentissage sont proposées à l'élève pour qu'il maîtrise progressivement les objectifs poursuivis;
- quelles sont les méthodes pédagogiques de l'enseignant (le rôle qu'il se donne [transmetteur, accompagnateur, animateur, facilitateur,...] et la cohérence de ce rôle avec les objectifs poursuivis);
- si l'élève a l'occasion de pratiquer et de progresser (pour être conseillé et se corriger au besoin suite aux évaluations formatives) avant d'être mis seul dans un contexte de démonstration d'atteinte de l'objectif;
- quelle est la nature des évaluations sommatives (formes et principaux critères utilisés [cohérence avec les objectifs et les activités d'apprentissage], pourcentage alloué, moment...).

Cette restructuration par étapes des informations facilite l'utilisation périodique du plan de cours pendant la session. Toutes les informations requises tiennent sur la même feuille pour une étape donnée.

Après la section sur le déroulement du cours, nous suggérons fortement d'utiliser quelques pages pour faire la synthèse de certains éléments. Une synthèse sur l'évaluation sera fortement appréciée car elle permet de situer chaque évaluation dans l'ensemble du processus. Une section « programmation » reprenant certains éléments permet de donner des informations plus précises sur le déroulement, s'il y a lieu. On sait par ailleurs que toutes les disciplines (ou certaines approches pédagogiques) ne se prêtent pas avec autant de facilité à un exercice serré de planification. La forme de la programmation variera selon les besoins. La programmation peut être facilitatrice pour donner au plan de cours le rôle d'agenda pédagogique que nous préconisons.

Il restera à donner l'information sur la matériel requis et sur la médiagraphie.

On portera ici aussi une attention particulière pour donner l'information nécessaire à l'élève.

Autres considérations sur le plan de cours

Le nombre de pages

La remarque probablement la plus fréquemment évoquée touche le nombre de pages que devrait avoir le plan de cours.

Voyons quelques exemples (parmi tant d'autres...).

Le minimaliste.

Généralement, c'est le nombre de pages qui semble prendre le dessus sur tout autre rationnel, souvent accompagné d'une vague perception de l'inutilité réelle du document une fois la première période de cours passée.

L'ultrastructuré.

Généralement, le nombre de pages n'a pas d'importance ici. Il faut mettre toute la table des matières du contenu : chapitre I, section I, sous-section I.I, élément I.I.I, sous élément I.I.I a) et plus encore. Ici, pas besoin de notes de cours presque tout est concentré dans ces 22 pages... Si le contenu est hyper structuré, l'élève doit faire l'assemblage de tout le reste lui-même. Quel objectif avec quel contenu? Comment se fait l'apprentissage? Quelle sera la forme de l'examen?

Le futé

Plusieurs pages ne feront pas de tort disent-ils... Le plan de cours se voit annexé quelques pages de « textes » coulées en douce en annexe.

La pertinence des informations

La question « Quelle sera la forme de l'examen? » est souvent posée par les élèves. Elle est, par conséquent, préoccupante car elle indique souvent que l'élève ne sait pas ce qui est attendu comme résultat de son apprentissage. Il tente de décoder comment étudier... Donc comment apprendre. Souvent il cherche, pour un examen théorique par exemple, si vous voulez qu'il apprenne par cœur (connaître) ou qu'il explique (comprendre). Le plan de cours a-t-il rempli son rôle?

Le gabarit : l'adopter c'est l'adapter...

Tout gabarit, demeure en soi une proposition de mise en forme. Le gabarit proposé par le Service des programmes et du développement pédagogique a évolué avec le temps. Il a été présenté à diverses instances, discuté dans différents départements et utilisé par plusieurs. Dans tous les cas, il ressort que ce document ne peut répondre de façon uniforme à tous les besoins, toutes les disciplines ni toutes les situations particulières. C'est bien pourquoi nous avons proposé un gabarit et non un modèle... Il est adaptable.

Adapter individuellement ou collectivement ?

Le gabarit s'inscrit dans ce que nous croyons être conforme à la Politique du plan de cours de notre collège. Celle-ci impose certaines contraintes quant aux rubriques devant faire partie du plan de cours. Elle ne propose pas de modèle, laissant ainsi place à la variance dans les présentations. Non obstant ce qui précède, nous croyons que les variances dans un même département, une même discipline, devraient être mineures. Les adaptations au gabarit sont alors issues de discussions de groupes et de concertation dans une perspective de soutien aux élèves.

À vous de l'adapter dans votre contexte institutionnel...

Finalement, qu'est-ce que cela change?

La rédaction par étapes vers un résultat final plutôt que par chapitres (contenu) qui se succèdent peut appeler à modifier certaines habitudes.

Lorsqu'un cours est construit comme une suite de chapitres, certains ont tendance à mettre en fin de session le contenu « accessoire » ou « complémentaire ». Ce contenu sera abordé « si le temps le permet ». Il est le premier à être sacrifié quand le temps manque en fin de session dans un cours.

Par contre, quand la structure du cours prévoit l'intégration des apprentissages en fin de session, la prestation du cours devra tenir compte de la nécessité absolue de s'y rendre. Cela n'empêchera pas les ajustements en cours de route pour tenir compte de la réalité de la classe, mais cela demandera que ces ajustements soient fréquents et d'ampleur « contrôlée » pour permettre une programmation pédagogique réaliste tout en permettant l'atteinte des objectifs poursuivis.

Faire un plan de cours « par compétences » c'est long et le temps est précieux pendant la période de préparation avant une session.

Tout plan de cours fait pour une première fois demande un temps de réflexion. Il en va de même pour toute approche pédagogique nouvelle. En ce sens, faire un plan de cours « par compétences » ou non demande le même temps. Ce n'est pas l'approche par compétence qui est en cause ici, c'est la volonté de revoir ses stratégies pédagogiques.

Toutefois, il ne sert à rien de tenter de tout bouleverser en même temps comme il est inutile de tenter de faire d'un premier plan de cours un document final. Pour tout nouveau cours, il faudra compter au moins trois prestations avant que la formule pédagogique ne soit au point.

L'important, c'est d'accepter de se remettre en question...

...et de se souvenir que le plan de cours est d'abord un outil d'appui pour les élèves.